



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE du Département

n° 95 novembre 2017

SOMMAIRE

La Métropole du Grand Paris	p. 2-3
Les décisions du Département	p. 4
Orientations budgétaires	p. 5
Les travaux en cours	p. 6
Voirie : rendre la ville accessible à tous	p. 7
Marchés publics et recrutement	p. 8
Paroles d' élu Jean-Didier Berger	p. 9
Les actualités	p. 10-11
Le cross du <i>Figaro</i>	p. 12

Pour les présidents des Départements franciliens, le bon échelon c'est la Région.

Le Grand Paris, c'est l'Île-de-France

Soyons réalistes : la Métropole du Grand Paris actuelle est peut-être un beau décor, mais ça ne fonctionne pas. Ses compétences se chevauchent avec celles de la Région. Son organisation est déséquilibrée : onze Établissements publics territoriaux pour les trois Départements de la petite couronne et un seul pour Paris, qui conserve un statut très particulier et qui écrase, de fait, la petite couronne... Cette Métropole, bricolée, sans consistance et sans passé, n'a de grand que le nom.

Pour moi, le Grand Paris cantonné à la zone urbaine ultra-dense est une idée très étreinte et très dangereuse. Pour que son périmètre soit opérant, il faut une Métropole qui épouse les contours de la Région. Et dans ce cadre, il faut encourager les fusions volontaires de communes ou de Départements, comme nous l'avons lancé avec les Yvelines. Il ne s'agit pas pour autant de nier le fait métropolitain : au contraire, il s'agit de construire une métropole à la fois ambitieuse, solidaire et équilibrée, qui soit en première ligne dans la compétition internationale. Pour

cela, il faut qu'elle soit dotée de compétences stratégiques comme les transports et le tourisme. Quant à supprimer les Départements de petite couronne, cela reviendrait à faire disparaître 138 conseillers départementaux pour maintenir, en échange, 1054 membres des EPT, qui ne sont pas élus mais désignés par les communes. Ajoutons à cela 209 conseillers métropolitains : on arrive à 1263 membres désignés.

Ce n'est pas ce que j'appelle une Métropole démocratique ! Enfin, avant que cette Métropole ne soit opérationnelle, cela prendra beaucoup, beaucoup de temps. Cela conduirait à geler l'investissement en Île-de-France au moment où les cartes sont rebattues en Europe avec le Brexit et que les Jeux Olympiques de 2024 se préparent. Ce serait vraiment un jeu dangereux...

Patrick Devedjian
Président du Département
des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Mercredi 15 novembre
Proclamation
à la maison de Chateaubriand,
Châtenay-Malabry

Vendredi 17 novembre
Inauguration d'une nouvelle
sculpture de Rodin
à La Seine Musicale

Du 20 au 26 novembre
Festival Chorus des Hauts-de-
Seine sur le parvis de La Défense
et à La Seine Musicale
à Boulogne-Billancourt

Mercredi 22 novembre
Revolution@Work - Tour Cœur
Défense, à La Défense

Mercredi 29 novembre
Inauguration du tronçon sud
du réaménagement de la RD 920
à Bourg-la-Reine





Le 17 novembre, lors d'une réunion publique sur la Métropole à Versailles.

Vers une métropole ambitieuse, solidaire et démocratique

Au cours d'un grand rassemblement, mardi 17 octobre, à Versailles, les présidents des Départements franciliens ont prôné l'élargissement de la Métropole à la Région.

Une « Métropole ambitieuse, solidaire et démocratique ». C'est ce que qu'ont défendu les présidents des Départements des Hauts-de-Seine, des Yvelines, de Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-d'Oise, rejoints par le président du Sénat, Gérard Larcher et celui de l'Association des maires d'Île-de-France (Amif), Stéphane Beaudet au Palais des Congrès de Versailles, mardi 17 octobre. Alors que le gouvernement doit annoncer ses intentions pour l'organisation du Grand Paris lors d'une prochaine conférence territoriale, les élus franciliens proposent une Métropole qui engloberait toute la Région. « Nous voulons que le Grand Paris concerne l'ensemble du territoire régional, a expliqué Pierre Bédier, président du Département des Yvelines. C'est la seule solution acceptable car toutes les autres reviennent à mettre à l'écart une partie de notre population et à confisquer à nos Départements ce qu'ils ont de meilleur. »

Ce périmètre avait déjà reçu le soutien de l'ensemble des présidents des Départements franciliens, de gauche comme de droite, lors d'une conférence de presse commune mardi 10 octobre. Il est également approuvé par l'Amif et la présidente de la Région, Valérie Pécresse.

Aujourd'hui, la Métropole regroupe Paris, les trois Départements de la petite couronne et sept communes des Départements limitrophes de l'Essonne et du Val-d'Oise, soit près de 7,5 millions d'habitants. « Si l'on compare avec le Grand Londres, on s'aperçoit que le Grand Paris est trop petit aujourd'hui pour faire face à la compétition internationale », souligne François Durovray (LR), président de l'Essonne. À Versailles, le 17 octobre, Édouard Dequeker, professeur à l'ESSEC, a souligné que « la Région Île-de-France est ce qui se rapproche effectivement le plus de la manière dont fonctionne économiquement et démographiquement la Métropole ». Le principal risque d'une Métropole concentrée sur son « unité urbaine », comprendre la continuité du bâti, serait selon lui « une rupture de solidarité avec la grande couronne ».

Fait métropolitain

C'est aussi ce que craignent les élus. « Ce projet ne peut être parcellaire, a insisté Gérard Larcher. Je ne veux pas que l'on rende périphériques cinq millions d'habitants de la Région ! » Tous reconnaissent cependant le « fait métropolitain ». « Pour moi, la Métropole du Grand Paris cantonnée à la zone urbaine ultra-dense est une idée

La Métropole actuelle c'est

56% de la population de l'Île-de-France

67% des emplois

mais **7%** du territoire de la région...

étriquée et dangereuse, a souligné Patrick Devedjian. Il faut, au contraire, construire une vraie Métropole à la fois ambitieuse, solidaire et équilibrée qui soit en première ligne pour saisir les opportunités offertes par le Brexit. Pour cela, il faut doter la Métropole de compétences stratégiques comme les transports et le tourisme ».

L'avenir des Départements

Reste enfin, la question des Départements de la petite couronne dont certains articles de presse ont évoqué la suppression. « Ce serait prendre un risque énorme pour l'économie francilienne, a déclaré M. Devedjian. Cela conduirait à geler les investissements jusqu'à ce que la Métropole soit opérationnelle, or Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne réunis investissent un milliard d'euros chaque année... ».

La MGP veut reprendre la compétence aménagement aux communes

Alors que le débat sur la pertinence et les compétences de la Métropole du Grand Paris redevient public à quelques semaines d'une conférence des territoires qui lui sera dédiée, le président de la « MGP », Patrick Ollier, a annoncé, dans un courrier aux maires, qu'il avait proposé au bureau de la Métropole que la « totalité des opérations d'aménagement [lui] soit transférée au 1^{er} janvier 2018 ». Il reviendrait alors aux maires des communes concernées de demander à la Métropole « la restitution de certaines opérations pour lesquelles ils considèrent que l'échelon pertinent est celui des Établissements public territoriaux ».

Pour une métropole ambitieuse

Lors de la séance publique du 20 octobre, les élus ont adopté un vœu présenté par Josiane Fischer, conseillère départementale déléguée aux enjeux métropolitains. Dans ce dernier, le Département fait sien la contribution commune au débat sur le Grand Paris présentée le 10 octobre par les présidents des sept conseils départementaux d'Île-de-France. Alors que le gouvernement doit annoncer ses intentions pour l'organisation du Grand Paris lors d'une prochaine conférence des territoires, les élus franciliens y défendent notamment une métropole qui engloberait toute l'Île-de-France.



Joaquim Timoteo
Parti Socialiste

GRAND PARIS :
ESPACE DE NOUVELLES SOLIDARITÉS

La dynamique métropolitaine accompagne la croissance de toutes les villes-monde et le Grand Paris n'échappe pas à cette règle. La Métropole du Grand Paris est l'espace dans lequel doivent se tisser les nouvelles solidarités. Son périmètre ne doit pas évoluer. Solidement ancrés sur le bloc communal, les territoires doivent jouer de manière complémentaire leur rôle d'échelon intermédiaire à la fois stratégique et de proximité avec une fiscalité propre.

LE DOSSIER DU MOIS



Groupes Majorité départementale
(Les Républicains, UDI, Mouvement démocrate)

RÉFORMER SANS DÉTRUIRE

Nous sommes actuellement avec cinq strates en Région Île-de-France dans une impasse. Cette situation est la conséquence de la création de la Métropole du Grand Paris.

Pour mémoire, en 1999 nous ne disposons que de trois strates. Alors quel progrès, pour quelle efficacité ? Nos trois Départements réunis, 92, 93 et 94, investissent chaque année près de 1 milliard d'euros. Une nouvelle administration pourrait-elle en faire autant ? Sa mise en place serait longue et fastidieuse et une Métropole simplement cantonnée à la zone dense de l'Île-de-France apparaîtrait alors comme une sorte de réserve de privilégiés coupés du reste de notre pays. À ce jour, nous ne disposons d'aucun bilan de ce qui existe depuis trente ans, d'aucune concertation, d'aucune information officielle, que des rumeurs les plus diverses qui circulent sur les intentions du gouvernement.

La « Vraie Métropole » que nous souhaitons doit être ambitieuse, doit donner de la France une image forte et attractive à l'international, capable de concurrencer Londres, tout en restant proche de ses administrés comme l'ont toujours été nos départements et nos villes !



Alexandra Fourcade

Majorité départementale, groupe des Indépendants

LA MÉTROPOLE DE L'ÎLE-DE-FRANCE :
PAS DE DROIT À L'ERREUR

L'organisation territoriale de la première région économique du pays fait l'objet d'un projet de réforme, sans que ni les élus, ni les citoyens concernés, n'aient été concertés. Il faut que nous soyons vigilants sur le périmètre, les compétences mais aussi la gouvernance. La réforme doit être menée au regard d'une vision non partisane et à la hauteur des enjeux stratégiques qu'elle porte pour notre pays. C'est ce message qui est porté par le président du Département des Hauts-de-Seine et nous le soutenons dans cette démarche.



Gabriel Massou

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

RÉFORME TERRITORIALE :
CONSULTONS LES CITOYENS

Sous le prétexte « d'une simplification des structures institutionnelles » dans l'espace métropolitain, c'est l'existence de notre département qui est posée. Le gouvernement prône sa disparition en fusionnant les trois départements de la petite couronne, la droite départementale avance vers la fusion du 92 et du 78 pour refuser toute solidarité territoriale. De tels projets qui touchent au quotidien des citoyens ne peuvent se faire sans eux ! Notre groupe demande un débat régional et une consultation citoyenne.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR

COMMISSION PERMANENTE 9.10.17

HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE

17.284 Attribution d'aides à l'amélioration de l'habitat privé.

17.283 Attribution de subventions pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées - Colombes / Levallois-Perret.

17.285 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile - Attribution de neuf subventions.

17.299 Attribution de deux subventions d'investissement à l'OPH Antony Habitat pour la construction de 50 logements sociaux dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier du Noyer-Doré à Antony.

17.306 Décisions relatives aux transferts de patrimoine à la société coopérative Hauts de Bièvre Habitat.

17.307 Aide à l'Office public de l'habitat Hauts-de-Seine Habitat pour l'amélioration de son patrimoine - Programme 2017.

17.294 Approbation d'un avenant n° 1 au Contrat de développement Département-Ville de Boulogne-Billancourt pour la période 2016-2018 et attribution d'une subvention d'investissement.

CULTURE

17.308 Musée départemental Albert-Kahn - Convention de collaboration pour le dispositif « 3.4 » à la résidence Soleil de Boulogne-Billancourt du 21 novembre au 21 décembre 2017.

17.309 Approbation des modalités d'organisation et de participation aux dispositifs départementaux d'éducation artistique et culturelle - Collège au cinéma et Éteignez Vos Portables - Saison 2017/2018.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

17.291 Subventions exceptionnelles et subventions pour l'utilisation des gymnases municipaux allouées aux collèges publics des Hauts-de-Seine au titre de l'année 2017.

FINANCES

17.286 Admissions en non valeur et créances éteintes 2017 - 2^e session.

17.293 Répartition de ressources du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) des Hauts-de-Seine pour l'année 2017.

17.301 Prise de participation de la société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) Sogaris au capital de la société par actions simplifiée (SAS) Paris Fret Terminal.

AFFAIRES SOCIALES - SOLIDARITÉ

17.292 Communication relative à la contractualisation avec les organismes gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux.

17.304 Subvention de fonctionnement en faveur de la Maison des Adolescents des Hauts-de-Seine (MDA 92) - Année 2017.

PERSONNES ÂGÉES

17.288 Participation financière du Département des Hauts-de-Seine aux coûts d'abonnement de la téléalarme au titre de l'année 2017.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

17.280 Autorisation de procéder à la mise en réforme de véhicules départementaux et de biens divers.

17.295 Vente d'un pavillon situé 89 route des Gardes à Meudon.

17.300 Déclassement et cession de l'immeuble situé au 122 boulevard Jean-Jaurès à Clichy.

ENVIRONNEMENT

17.297 ZAC des Papeteries à Nanterre - Approbation d'un protocole foncier.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

17.287 Autorisation de signer la convention de coopération et d'échanges de données entre le Département des Hauts-de-Seine, le Département des Yvelines et la Société du Grand Paris.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

17.305 Convention de partenariat entre le Département des Hauts-de-Seine, Defacto et la société Hopscotch dans le cadre du programme revolution@work.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

17.303 Programme départemental d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance 2017 - Attribution de quatre subventions d'investissement pour les communes de Neuilly-sur-Seine, Clamart, Colombes et Suresnes pour des dispositifs de vidéoprotection urbaine.

RELATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

17.298 Mandat spécial accordé à un élu pour représenter le Département aux Assises de la coopération décentralisée franco-haïtienne de décembre 2017.

TOURISME

17.290 Passation d'une convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine dans le cadre de la stratégie touristique interdépartementale 2017-2021.

EAU ET ASSAINISSEMENT

17.302 Convention d'indemnisation pour le financement d'une mission de sécurité ferroviaire relative à la création du bassin de stockage d'Antony.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

17.281 Approbation de la convention de financement pour l'opération « RD1 Clichy / Levallois » dans le cadre de la mise en œuvre du plan « anti-bouchons » et pour changer la route de la Région Île-de-France.

17.282 Approbation d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de partenariat financier entre le Département des Hauts-de-Seine, le Département de l'Essonne et la commune de Massy pour l'aménagement de la RD 920 entre l'avenue Léon-Jouhaux et le carrefour J.F. Kennedy.

17.296 Route départementale 50A - Acquisition d'une parcelle située 63-65 avenue André-Morizet à Boulogne-Billancourt.

17.289 ZAC des Papeteries de la Seine à Nanterre - Accord du Département des Hauts-de-Seine sur le principe de la réalisation d'aménagements et d'équipements publics.

SÉANCE PUBLIQUE 20.10.17

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

17.48 Compte-rendu des actions en justice intentées au nom et pour le compte du Département du 1^{er} mai au 31 juillet 2017.

COMMANDE PUBLIQUE

17.46 Compte-rendu des marchés et avenants conclus aux mois d'avril, mai et juin 2017.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

17.50 Compte-rendu de la décision d'acceptation de l'offre de concours de la Fondation Urasenke pour la restauration du pavillon de thé Érable Bleu du musée départemental Albert-Kahn.

SOLIDARITÉS

17.47 Compte-rendu des aides attribuées au titre du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) du 1^{er} avril au 30 juin 2017 et bilan du 1^{er} semestre 2017.

ENVIRONNEMENT

17.45 Rapport sur la situation en matière de développement durable - Année 2016.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

17.49 Dotations prévisionnelles de fonctionnement des collèges publics pour 2018.

FINANCES

17.52 Décision modificative n° 1 des établissements départementaux à prix de journée globalisés dotés d'un budget annexe.

17.53 Approbation du compte de gestion 2017 de la régie THD Seine.

17.54 Approbation du compte administratif 2017 de la régie THD Seine.

17.51 Examen et débat sur le rapport consacré aux orientations budgétaires pour l'exercice 2018.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR/RAAPPORTS

2018, vers un budget volontariste

L'assemblée départementale a défini ses orientations budgétaires pour l'année à venir. La solidarité et l'investissement resteront ses priorités.

Notre politique budgétaire doit se poursuivre en cohérence avec nos engagements antérieurs : rigueur dans la gestion, priorité en matière de solidarité, ambitions pour l'investissement », a résumé Patrick Devedjian en ouverture du débat d'orientations budgétaires.

Premier axe : « notre politique de solidarité demeurera la priorité du Département et son premier poste de dépense », a souligné le rapporteur général du budget Pierre-Christophe Baguet. Le budget envisagé pour 2018 s'élève ainsi à plus de 850 M€. 322 M€ seront consacrés aux personnes âgées et aux personnes handicapées, près de 192 M€ aux personnes en difficulté sociale ou en réinsertion, 167 M€ à la protection de l'enfance... Au total, les dépenses réelles de fonctionnement devraient se situer sous la barre des 1,5 Md€. « Nous poursuivrons ainsi la maîtrise de nos charges de fonctionnement et respecterons l'objectif annoncé par l'État d'évolution des dépenses limitée à + 1,2%, a précisé M. Baguet. En attendant la fusion effective, le rapprochement avec les Yvelines s'inscrit pleinement dans cette recherche permanente d'efficience de l'action publique, de politiques innovantes, sans compromettre la qualité du service rendu à la population. »

Seconde priorité pour l'année à venir : l'investissement avec une enveloppe de l'ordre de 400 M€. « En 2018, l'éducation, la culture, les transports et l'habitat figureront parmi nos investissements majeurs, a énuméré Patrick Devedjian. Tout comme La Défense qui vivra une transformation historique avec un

nouvel Établissement public local qui verra le jour au 1^{er} janvier. » Ces politiques seront menées sans augmentation de la taxe foncière. « Elle constitue le seul impôt direct pour lequel le conseil départemental dispose d'un pouvoir de taux, a rappelé Pierre-Christophe Baguet. L'objectif du Département demeure le maintien de son niveau à 7,08 %, taux le plus bas de France après Paris, pour éviter d'accroître la pression fiscale. »

Concernant l'évolution de la dette départementale, au 1^{er} décembre 2016, cette dernière s'élevait à 153 M€. « L'année 2017 est marquée par la mise à disposition du PPP, le partenariat public-privé, de La Seine Musicale et l'intégration de la dette afférente, soit 142,8 M€, a annoncé le rapporteur du budget. L'encours de la dette devrait ainsi atteindre 273 M€ à la fin de l'année. En dépit de cette forte hausse, les Hauts-de-Seine demeureraient le cinquième Département le moins endetté de France et le Département le moins endetté d'Île-de-France. » « Les présentes orientations budgétaires se veulent résolument volontaristes. Cependant, les incertitudes qui pèsent actuellement sur les finances locales dans l'attente du contenu précis de la loi de finances pour 2018, ainsi que sur les modalités de contractualisation entre l'État et les collectivités en matière de maîtrise des dépenses, pourraient nous contraindre à amender cette stratégie d'ici notre séance de décembre consacrée à l'adoption du budget primitif », a prévenu M. Baguet. Cette séance se tiendra le vendredi 15 décembre. Elle sera diffusée en directe sur www.hauts-de-seine.fr



Les orientations budgétaires ont été approuvées le 20 octobre.

Les principaux travaux

de novembre sur la voirie et dans les parcs départementaux

Asnières-sur-Seine

RD 986 : avenue de La Redoute entre les carrefours des Quatre-Routes et la station Asnières-Gennevilliers - Les Courtilles. Travaux d'aménagement du tramway T1. Les travaux de la RATP et du Département ont une durée prévisionnelle de dix-huit mois. www.t1asnierescolombes.fr

Bourg-la-Reine

> RD 920 : boulevard du Maréchal-Joffre, entre la place de la Résistance et la rue de Fontenay. Requalification de la voie en boulevard urbain, création d'une piste cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en mars pour une durée prévisionnelle de douze mois.

> RD920 : avenue du Général-Leclerc, entre la rue de la Bièvre et la place de la Résistance. Requalification de la voie en boulevard urbain, création de contre-allées et d'une piste cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux vont débuter en août pour une durée prévisionnelle de douze mois.

Châtenay-Malabry

> Avenue de la Division-Leclerc entre le carrefour Salvador-Allende et les voies TGV. Construction en souterrain, grâce à un tunnelier, d'un collecteur de 2 mètres de diamètre, pour éviter les débordements des collecteurs d'assainissement existant le long de cette avenue, dans le cadre du projet du tramway T10 Antony-Clamart. Les travaux ont débuté en novembre 2015 pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

> RD 986 : avenue de la Division-Leclerc. Réhabilitation du réseau d'assainissement départemental jusqu'en mai 2018.

Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson

A 86 - RD 986 rue du Général-Eisenhower. Aménagement de l'échangeur Est : création de deux bretelles d'entrée et sortie sur l'A 86 au droit du parc d'affaires de La Boursidière et réaménagement d'un carrefour au croisement entre la RD 986 et l'avenue Galilée. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Châtillon - Malakoff

Avenue de Paris et Avenue Pierre-Brossolette, entre la Villa Le Mesnil à Châtillon et la rue Étienne-Dolet à Malakoff. Travaux d'instrumentation permanente des réseaux d'assainissement départementaux jusqu'en mars 2018.

Fontenay-aux-Roses

RD 63 : avenue Jean-Moulin entre la rue Briant et la rue Robert-Marchand. Réaménagement de la voie, création d'une piste cyclable unidirectionnelle, remplacement de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des arbres. Les travaux ont débuté en juillet pour une durée prévisionnelle de onze mois.

Garches - Saint-Cloud

RD 180a : rue de la Porte-Jaune au carrefour avec la rue de Buzenval. Réaménagement du carrefour et des espaces verts. Les travaux débutent en novembre pour une durée de quatre mois.

Issy-les-Moulineaux

> RD 76 : rue du Gouverneur-Général-Éboué, RD 50 : boulevard des Frères-Voisin et Rue Charlot. Création d'un bassin de stockage/restitution des eaux pluviales sous le stade Gabriel-Voisin, création de deux déversoirs d'orage et réfection du terrain de football. Janvier 2016 à août 2018.

> Place Léon-Blum. Renforcement du réseau d'assainissement départemental préalable aux travaux de la Gare du Grand Paris Express jusqu'en janvier 2018.

> Parc de l'Île Saint-Germain : finalisation des travaux de réaménagement d'une aire de compostage, qui aura l'avantage d'expliquer sous forme de panneaux la transformation des déchets en terreau pour les végétaux du jardin. Pose d'agrs sportifs en plastique recyclé.

Levallois - Clichy

Quai Charles-Pasqua et quai de Clichy (RD 1) entre la rue Jules-Guesde et la rue du Bac à Asnières. Déplacement des regards d'assainissement du collecteur de quai de septembre 2017 à février 2018.

Nanterre

Rue Sadi-Carnot entre l'avenue Georges-Clemenceau et la place Gabriel-Péri. Réhabilitation du collecteur départemental et de ses ouvrages connexes jusqu'en décembre 2017.

Neuilly-sur-Seine

RD 908 : boulevard Bineau, entre le boulevard Bourbon et le rond-point Bineau. Rénovation de la chaussée et des trottoirs, sécurisation des carrefours, création de pistes cyclables, rénovation de la signalisation lumineuse tricolore, végétalisation des pieds d'arbre, création d'un terre-plein central végétalisé. Les travaux ont débuté en septembre pour une durée prévisionnelle de vingt-cinq mois.

Villeneuve-la-Garenne

Parc des Chanteraines : travaux d'aménagement d'une sente autour du lac des Tilliers, arrachage de nombreux massifs d'arbustes vieillissant pour créer de nouvelles vues et offrir de nouvelles prairies aux usagers, poursuite des aménagements de sécurisation des accès du parc (pose d'anti-scooters, portails, barrières) et de la rénovation des clôtures extérieures.



Aménagement de la RD 7 à Issy-les-Moulineaux.

Voirie : rendre la ville accessible à tous



Le Département des Hauts-de-Seine a pour objectif de faciliter les déplacements urbains des personnes à mobilité réduite. Détails des actions entreprises depuis plus de dix ans.

Le terme PMR pour « personne à mobilité réduite » fait référence à un large éventail de la population. En plus des personnes en fauteuil roulant, aveugles ou malvoyantes, ce terme inclut également l'ensemble des personnes ayant des difficultés provisoires ou permanentes pour se déplacer en raison de l'âge, d'une grossesse, d'un encombrement (landau, courses...), d'une maladie, d'un accident. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, vise à mieux insérer les PMR dans la société. Elle impose la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), des installations ouvertes au public (IOP), ainsi que de la voirie et des espaces publics. Dans la « chaîne » de déplacement, le Département est concerné par la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics en tant que gestionnaire des routes départementales. Cela comprend également l'accessibilité aux transports en commun (arrêts de bus) ; mais également du bâti en tant que responsable d'équipements départementaux recevant du public.

Des actions en faveur du public

Les aménagements vont du marquage au sol aux travaux de voirie plus lourds. Ces actions ont été entreprises bien avant la loi de 2005. Les mesures destinées aux PMR consistent, d'une part, à rehausser les quais au niveau des arrêts de bus et d'autre part faciliter l'accostage des bus afin de réduire la marche avec le matériel roulant et permettre de déployer la palette

UFR (usager en fauteuil roulant). Aujourd'hui, 1 530 arrêts le long des routes départementales sont accessibles et les travaux relatifs aux derniers arrêts devraient être réalisés d'ici la fin de l'année.

Il y a également l'abaissement des bordures de trottoir au niveau des 5 415 traversées piétonnes recensées le long des routes départementales. Environ 4 000 restent à mettre aux normes. Le Département installe aussi des équipements de sécurité pour les personnes aveugles ou malvoyantes au niveau des traversées piétonnes (dispositifs podotactiles au sol, potelets) ainsi que des dispositifs sonores au niveau des feux tricolores. Enfin, le Département contribue à l'élargissement des trottoirs, au déplacement du mobilier urbain afin d'assurer le cheminement piéton continu et sécurisé et à la réservation des places de stationnement aménagés pour les PMR.

Une démarche collaborative

Le Département n'est pas le seul acteur à intervenir sur le territoire des Hauts-de-Seine. Dans un souci de cohérence et d'amélioration globale de la chaîne de déplacement, il participe aux réflexions et travaille en collaboration avec les communes ou les établissements publics territoriaux (EPT) pour l'élaboration ou la mise en œuvre des Plans de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) ; les services de l'État dans le cadre de la sous-commission départementale d'accessibilité (SCDA) ; les associations, telles que l'Association des paralysés

de France (APF), consultées en amont et en aval des projets afin de répondre au mieux aux exigences liées à l'accessibilité ; Île-de-France Mobilités dans le cadre des groupes de travail afin de suivre la mise aux normes des gares du réseau ferré et du réseau de surface. Un guide de l'accessibilité a été élaboré par le Département en 2010. Ce guide, dont la mise à jour est envisagée, présente les préconisations et les moyens à mettre en œuvre afin de faciliter l'accessibilité. Pour les services départementaux, il s'agit d'un outil de travail comme le sont également les données cartographiques produites puis diffusées sur la plateforme OpenData. Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.fr rubrique Cadre de vie.

1 530

arrêts de bus rendus accessibles le long des routes départementales depuis le 1^{er} janvier, soit 90 % des travaux achevés.

5 415

traversées sur voirie départementale au 1^{er} juillet, dont environ 4 000 à remettre aux normes.

3 464

carrefours à feux sur les routes départementales, dont la majorité est à équiper d'un dispositif sonore.

Mettez vos compétences au service de nos grands projets

Marchés publics

Régénération des arbres sur les routes départementales

Les prestations de ce marché concernent la suppression, la plantation et l'entretien des arbres sur les routes départementales. Le marché est scindé en deux lots géographiques.

Location, hébergement et maintenance du logiciel de médiathèque-photothèque

Ce marché a pour objet des prestations de location, maintenance et hébergement du logiciel de médiathèque-photothèque pour les besoins du Département des Hauts-de-Seine. Le périmètre de ces prestations porte sur le remplacement de l'application de photothèque utilisée par le pôle Communication.

Entretien des espaces verts du parc départemental des Chanteraines

Ce marché sera réalisé par deux types de prestations :

- > Les prestations normales concernent l'entretien courant d'espaces verts comprenant l'entretien des surfaces enherbées, des massifs arborés, d'arbustes, des zones naturelles protégées, des espaces floraux, pièces d'eau et des revêtements de sols et de terrains de sport.
- > Les prestations spéciales concernent des prestations ponctuelles, telles que l'engazonnement, l'amendement, la préparation de sol pour plantations de végétaux.

Entretien horticole

Ce marché concerne la gestion horticole des terrains de sports et des espaces verts au sein du parc départemental des sports de La Grenouillère à Antony. Ce site se compose de terrains de sports (rugby, football et tennis) sur 11 hectares (y compris les espaces verts d'accompagnement) et d'un centre aquatique sur 5 hectares (y compris une zone boisée).

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte et de programmer des alertes sur le portail Maximilien (www.maximilien.fr) ou bien de les consulter via le lien suivant : www.hauts-de-seine.fr/commande-publique

Recrutement

Un ingénieur réseaux

Au sein de la direction des systèmes d'information, vous intervenez sur tous les aspects concernant l'infrastructure de réseau du Département : téléphonie fixe, téléphonie sur IP ou réseaux de données. Vous supervisez l'ensemble des activités de la DSI en matière de gestion des infrastructures réseaux et des flux de données. Vous collaborez au montage administratif et technique des projets : financement, procédure de commande publique, recette, relation éditeur.

Profil : vous êtes titulaire du diplôme d'ingénieur en informatique ou équivalent, justifiant d'une expertise en conception et gestion des infrastructures réseaux et de VOIP. Vous disposez d'une connaissance approfondie de tous les aspects fonctionnels, techniques, juridiques et organisationnels des systèmes d'information. Capacité à opérer des choix, à écouter, faire la synthèse et négocier.

Réf : CB.17.134 - Poste basé à Nanterre

Un référent Emploi-Compétences

Au sein de la direction des ressources humaines et sous l'autorité du chef de service Emploi et Compétences, vous conseillez et accompagnez un portefeuille de directions dans le domaine du recrutement et de la mobilité.

Profil : issu d'une formation supérieure, vous possédez une expérience dans les processus de recrutement et les dispositifs d'accompagnement à la mobilité. Votre parcours vous confère une solide connaissance du statut de la fonction publique territoriale et hospitalière ainsi que les techniques de recrutement et d'évaluation. Vous êtes autonome dans l'organisation de votre travail et possédez une vraie capacité à gérer les priorités. Vous avez le sens du travail en équipe et en transversalité et faites preuve d'aisance relationnelle, de rigueur et de réactivité.

Réf : HM.17.372 - Poste basé à Nanterre

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@hauts-de-seine.fr ou par courrier : Monsieur le Président du conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines et Financières - Service Emploi et Compétences
2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr

« Les routes doivent s'insérer dans le tissu urbain et respecter leur environnement local »

Le 29 novembre, le réaménagement de la RD 920, tronçon Sud, est inauguré. Pouvez-vous nous rappeler le projet et l'impact tant économique qu'écologique sur les habitants ?

La section concernée par l'inauguration mesure 280 m sur les 5,7 km du projet global RD 920 Sud. Il s'agit d'une séquence de l'avenue Général-Leclerc à Bourg-la-Reine. C'est la neuvième section réalisée sur les treize programmées. Les travaux de la RD 920 Sud (Bourg-la-Reine, Sceaux, Antony, Massy) ont commencé en 2011 et devraient s'achever en 2019.

Après la livraison de la U Arena, le Département porte le projet d'aménagement de RD 914 aux pieds du bâtiment. Où en est-on ?

Le projet de requalification du boulevard de La Défense vise à accompagner le développement urbain du secteur La Folie / Les Groues à Nanterre. L'implantation des futures gares du projet Éole et du métro du Grand Paris, de nombreux projets immobiliers et de la U Arena nécessitent de repenser et de requalifier la voirie avoisinante. Le projet a fait l'objet d'une enquête publique du 5 décembre au 13 janvier derniers. Le commissaire enquêteur a remis au préfet un avis favorable sans réserve. En termes opérationnels, les études sont en phase d'avant-projet puis prochainement de projet. Les travaux devront être coordonnés techniquement et temporellement avec ceux de viabilisation et de construction des bâtiments riverains et sont envisagés à ce jour à partir de fin 2018. Enfin, l'État a transféré au Département l'ex-RN 314 le 10 août, permettant désormais un pilotage départemental unique pour cette opération.

De quelle manière les aménagements sur la voirie s'inscrivent-ils dans une politique plus large de mobilité du Département ?

Le Département présente la particularité d'être très urbanisé, et la voirie départementale se situe pour l'essentiel en agglomération. Les routes doivent donc s'insérer dans le tissu urbain, respecter leur environnement local, et répondre à des besoins multiples. Elles sont le support des déplacements individuels et collectifs, motorisés ou non, et chacun doit pouvoir y trouver sa place : du piéton au bus ou au tramway, en passant par le cycliste, utilitaire ou de loisir, et l'automobiliste.

La place du piéton est importante, et dans certains cas, prépondérante : c'est pourquoi le Département y déploie une ambition d'accessibilité pour tous. Le Département applique en outre une politique cyclable qui se traduit notamment par la réalisation à ce jour de 136 km de cheminements et la création d'un observatoire permanent du trafic cyclable. Concernant les bus, le Département s'emploie à assurer leur attractivité par la régularité ainsi que leur accessibilité à l'ensemble des publics. L'action du Département porte aussi évidemment sur la circulation routière par le déploiement d'un système de régulation du trafic routier et la définition de la hiérarchie des voies permettant une politique sur mesure en fonction de la voie concernée. D'ailleurs, pour faciliter les déplacements de nos usagers, le Département prend parfois la tête d'actions sur la voirie nationale, comme la réalisation de diffuseurs sur l'autoroute A 86 à Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson, ou la reprise d'infrastructures stratégiques comme le boulevard Circulaire de La Défense. Des aménagements nombreux ont donc été réalisés pour adapter nos voiries à ces besoins multiples. Il est bien sûr question des aménagements emblématiques, comme la mise à deux files par sens de la RD 7 entre Sèvres et Issy-les-Moulineaux, accompagnée d'une requalification ambitieuse des berges de la Seine, ou celui de la RD 920 au Sud du Département.

En résumé, toutes les actions du Département visent à créer sur les routes départementales des boulevards urbains de grande qualité, agréables à vivre et à parcourir, et en assurant la mixité des fonctions et une mobilité apaisée.

L'entretien de la voirie a été confié à l'Établissement public interdépartemental en avril : y a-t-il déjà eu un impact positif ?

Depuis le 1^{er} avril, le Département des Yvelines et celui des Hauts-de-Seine ont créé ensemble un service interdépartemental d'entretien et d'exploitation de la voirie au sein de l'Établissement public interdépartemental.

L'impact a été positif car il a permis de partager les moyens humains, les pratiques et les expertises, notamment dans des domaines pointus (gestion du trafic et des ouvrages d'art) mais aussi de mutualiser les achats en organisant des marchés publics communs Yvelines / Hauts-de-Seine et ainsi bénéficier d'économies par effet de massification.

Quels sont les projets du Département pour le boulevard Circulaire de La Défense ?

Le Département a récupéré le boulevard Circulaire dans le domaine départemental le 10 août 2017. C'est maintenant la RD 993. Il s'agit d'un enjeu stratégique pour le Département afin de mieux contribuer à l'attractivité de La Défense. Son état actuel n'est pas digne du premier quartier d'affaires européen. Le Département engage dès maintenant les travaux de remise à niveau : propreté, chaussée, signalisation, éclairage public, bouclage en fibre optique pour la gestion du trafic. Globalement, l'investissement initial sera de 3 M€ et l'éclairage public reviendra sur le boulevard Circulaire courant 2018.



Jean-Didier Berger
Vice-président chargé de la voirie
et des voies navigables

Soutien scolaire avec le Pass+

Le Département propose aux collégiens un service de soutien scolaire en ligne totalement gratuit.

Le service est accessible depuis le site passplus.hauts-de-seine.fr, les élèves peuvent donc profiter des cours de soutien dans vingt-cinq matières. La plateforme en ligne propose des cours de soutien allant du CP à la terminale.

Les élèves ont à leur disposition 4 000 cours vidéo, 20 000 fiches de cours, 100 000 exercices interactifs, 700 illustrations animés et 2 500 sujets corrigés. Les parents peuvent accompagner leur enfant dans leur scolarité via un tableau de bord complet pour suivre les résultats et la progression. On y trouve notamment un planning de révision personnalisable, une séance du jour avec des séquences adaptées, des outils d'apprentissage complémentaires (annales corrigées, dictionnaires, calculatrice, glossaires...)

Plus d'informations sur www.enc92.fr ou passplus.hauts-de-seine.fr

Quel aménagement pour la RD 7 ?

Le Département lance une concertation préalable sur le projet d'aménagement de la route départementale 7 à Suresnes et Saint-Cloud jusqu'au 20 novembre.

Le projet s'étend du parc du Château à Suresnes jusqu'à la place Georges-Clemenceau à Saint-Cloud, soit près de trois kilomètres. Le Département propose des améliorations sur l'itinéraire reliant La Défense à Issy-les-Moulineaux et complète ceux déjà réalisés entre 2013 et 2016 sur la Vallée Rive Gauche à Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres. Les enjeux sont multiples : améliorer les mobilités, le projet accueillera l'ensemble des modes de déplacement par des cheminements adaptés avec un itinéraire cyclable en site propre et des parcours piétons confortables ; ouvrir la ville sur la Seine (une promenade piétonne paysagère sera créée) ; et enfin mettre en valeur le patrimoine, la signalétique (monuments, centre-ville, entreprises, itinéraires) et l'accessibilité aux futures Archives départementales situées dans la Caserne Sully.

Le projet départemental est présenté dans les mairies de Suresnes et Saint-Cloud et sur www.hauts-de-seine.fr. Le public est invité à s'informer et à donner son avis sur les registres disposés dans les deux mairies ou par email sur mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr jusqu'au 20 novembre. L'enquête publique est prévue en 2019 et le début des travaux est envisagé à partir de 2022.



Les addictions des jeunes

Le 27 novembre aura lieu le Questions de famille sur le thème des addictions, comportements à risque et vulnérabilités chez l'adolescent.

Depuis septembre 2011, le Département propose sur son site internet, www.hauts-de-seine.fr, un rendez-vous dédié à des sujets de société en lien avec l'action sociale. Questions de famille a été créé pour apporter des réponses aux grandes questions que se pose le public. Le dispositif participe ainsi à la prévention des difficultés sociales et fait connaître la principale compétence du Département qui représente 60 % de son budget. Les addictions des jeunes sont abordées, notamment pour les addictions liées aux jeux vidéo, à travers les interrogations courantes : Quels sont les risques ? Parents, quand et pourquoi s'alarmer ? Comment réguler la gestion du temps passé devant les écrans ? Sur internet, Questions de famille propose une interview de Yann Leroux, psychologue et psychanalyste : « Jeux vidéo et réseaux sociaux, côté obscur, côté lumineux ». Des reportages vidéo auprès d'un médiateur éducatif dans un collège, des acteurs de la prévention (médecin, coordinatrice, etc.) sur « Prévenir la délinquance, la radicalisation, les conduites à risques, l'absentéisme et le décrochage scolaire ». Enfin, un tchat en ligne est proposé le 4 décembre avec Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste, chercheur à l'université Paris-VII Denis-Diderot et depuis 2015 membre de l'Académie des technologies.

Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.fr, rubrique Solidarités.

Revolution@work : le travail de demain

Les 21 et 22 novembre, la Tour Cœur Défense accueille Revolution@Work, un programme international sur la réinvention du monde du travail.

L'objectif est de diffuser l'innovation et les solutions concrètes pour réinventer les modes et espaces de travail, particulièrement dans les quartiers d'affaires internationaux. Revolution@Work rassemble notamment les professionnels de l'immobilier, les acteurs de l'entreprise (DRH, Innovation, Stratégie), les start-uppers, les aménageurs (architectes, designers), les organisations estudiantines (ESSEC...), et les organismes de recherches (sociologues...). Partenaire de l'événement, portés par Defacto et l'agence Hops-cotch, le Département est présent avec l'organisation d'un temps fort : les Entretiens Albert-Kahn dont le thème sera dédié au projet Revolution@Work.

Aujourd'hui, une plateforme collaborative est en ligne proposant des rencontres annuelles (conférences, ateliers...), une web tv, un forum d'échanges et les temps forts de cette fin d'année.

Tout sur www.revolutionatwork.com

ouvrages sont en lice pour l'obtention des prix « La Science Se Livre » 2018. Dans le cadre de cette 17^e édition, les ouvrages scientifiques sélectionnés dans la catégorie « adultes » et dans la catégorie « adolescents » (11-15 ans) ont été dévoilés. La manifestation aura lieu du 27 janvier au 17 février. Plus d'informations sur vallee-culture.hauts-de-seine.fr

Chorus en Seine !

Organisée par le Département, la 29^e édition du Festival Chorus se déroule du 20 au 24 novembre à La Défense et du 24 au 26 novembre à La Seine Musicale.

Le Festival Chorus propose une programmation à destination de tous les publics, mettant en avant les têtes d'affiche et artistes émergents, dont les groupes issus de la sélection du Prix Chorus. En cohérence avec la politique d'éducation artistique et culturelle menée par le Département, des actions artistiques sont organisées notamment pour les publics éloignés de la culture, les collégiens ainsi que les musiciens des Hauts-de-Seine.

La Défense du 20 au 24 novembre

Quatre concerts sont prévus par jour, soit deux concerts à la pause déjeuner et deux concerts en afterwork (18h/20h) les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Retrouvez notamment Livingstone, Black Flower, Maicee, Adam Nass, Talisco...

Le mercredi est dédié au jeune public avec deux spectacles de 14h à 18h : Little Rock Story et Smile City. Tous les concerts sont gratuits.

La Seine Musicale du 24 au 26 novembre

Le festival continue à Boulogne-Billancourt où les artistes se produisent sur cinq scènes différentes. Au programme, Gregory Porter, Amadou et Mariam, Kokoko !, Catherine Ringer, Jesse James Solomon, Cory Henry & The Funk Apostles, Gracy Hopkins, etc.

Plus d'informations sur chorus.hauts-de-seine.fr

La billetterie en ligne sur :

billetterie.laseinemusicale.com/fr/recherche/chorus

20 - 26 NOVEMBRE 2017

PARIS LA DÉFENSE

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

echorus2017 chorus.hauts-de-seine.fr

Baroque et fantaisie à Sceaux



Le Département propose, au Domaine départemental de Sceaux, concerts et spectacles dans l'esprit des fêtes données par la duchesse de Maine.

Initialement à dominante musicale, les Petites Nuits se sont rapidement ouvertes à d'autres champs artistiques et proposent aujourd'hui une programmation diversifiée pour séduire un large public. Cette évolution a été soutenue par le développement de partenariats, faisant des Petites Nuits de Sceaux un projet particulièrement fédérateur de la vie culturelle du sud du Département. Pour la saison 2017-2018, trois acteurs de la musique classique participent et enrichissent le programme des Petites Nuits : la Maîtrise des Hauts-de-Seine, Insula Orchestra et les conservatoires du sud du Département.

Après la soirée inaugurale du 13 octobre, la programmation continue le vendredi 17 novembre de 20h à 23h avec la soirée Picasso, le vendredi 8 décembre à 20h avec La Nuit de la duchesse ou encore le dimanche 11 février à 15h avec Le Carnaval des animaux. Les Petites Nuits sont toutes programmées dans l'Orangerie, à l'exception de celle du 21 juin (fête de la musique), qui sera en plein air.

Toute la programmation sur domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr

Figaro court pour le Téléthon

Les Département des Hauts-de-Seine et des Yvelines participent le 26 novembre au Cross du Figaro qui se déroule au domaine national de Saint-Cloud.

Cet événement sportif et solidaire qui lance la campagne du Téléthon 2017 est l'occasion de mobiliser les entreprises, les collectivités ou les associations. Les Hauts-de-Seine et les Yvelines forment une équipe commune d'une centaine de personnes alignée sur des distances allant de 5 km à 15 km. Une partie du montant des inscriptions est reversée au Téléthon : si vous courez 5 km (2 € sont reversés), 10 km (3 € reversés), 15 km (4 € reversés). Inscriptions sur www.crossdufigaro.com

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du Département des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux

Rédaction : Virginie Rapin, Émilie Vast

Maquette : Frédéric de Tarlé

Crédits photos : CD92 / Jean-Luc Dolmaire, Olivier Ravoire, Willy Labre, Getty Images/Thinkstock, D.R.

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2430-7009

Imprimé sur papier recyclé

Venez courir pour soutenir l'
AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



QUELLE SERA LA VILLE LA PLUS SOLIDAIRE?

MOBILISEZ VOTRE VILLE ET PARTICIPEZ AU CHALLENGE HAUTS-DE-SEINE



DOMAINE
DE SAINT-CLOUD

LE
**NOUVEAU
CROSS**
DU
FIGARO

25-26
NOVEMBRE 2017

TECUL
太酷

WWW.CROSSDUFIGARO.COM